

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS CONSULAIRES
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

PROCÈS-VERBAL

DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

L'an deux mille seize, le 7 novembre, à 16 heures,

Vu :

1. le code électoral ;
2. le code de commerce ;
3. l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection des délégués consulaires ;
4. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-04-19-004 du 19 avril 2016 fixant le nombre et la répartition des délégués consulaires des tribunaux de commerce de Paris, Versailles, Nanterre, Bobigny, Créteil et Pontoise dans le cadre des élections de 2016 ;
5. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-09-29-10 du 29 septembre 2016 fixant la liste des candidats à l'élection des délégués consulaires des tribunaux de commerce de Paris, Versailles, Nanterre, Bobigny, Créteil et Pontoise dans le cadre des élections de 2016 ;
6. la circulaire du garde des sceaux, ministre de la justice n° JUSB161634C du 11 août 2016 ;
7. les listes d'émargement ;
8. l'état des candidatures régulièrement enregistrées ;
9. l'état récapitulatif des plis reçus à la préfecture.

L'ensemble de ces documents a été mis à la disposition des membres de la Commission.

La Commission d'organisation des élections composée de :

- Madame Virginie FRANÇOIS, chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, représentant le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, présidente de la Commission ;
- Monsieur Léo CHAUSSABEL, adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
- Monsieur Michel HÉMONNOT, juge au tribunal de commerce de Paris, représentant le président de cette juridiction, absent, excusé ;
- Monsieur Pierre DESCHAMPS, membre de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, absent, excusé ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, pour ce qui concerne les seules attributions définies au 2° et 3° de l'article R.713-14 du code de commerce ;
- Monsieur Philippe DO NGOC, responsable des opérations électorales à la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, représentant le directeur général de cette même chambre, secrétaire de la commission pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, des chambres de commerce et d'industrie départementales d'Île-de-France, et des délégués consulaires ;
- Monsieur Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires, absent, excusé ;
- Monsieur Thomas DENFER, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires.

CCVP Q. LI — B

S'est réunie conformément aux dispositions des articles R.713-51 à R.713-53 du code de commerce pour procéder au recensement des votes du scrutin se déroulant du 20 octobre au 2 novembre 2016 en vue de désigner les délégués consulaires du tribunal de commerce de Nanterre.

Pour chaque catégorie et le cas échéant, sous-catégorie professionnelle, la Commission :

- a comptabilisé et conservé les plis non distribués revenus en préfecture (cf. bordereau de réception des enveloppes d'acheminement des votes) ;
- a vérifié que le nombre de plis électoraux remis était équivalent à celui porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture. **Lorsqu'une différence est constatée, mention en est faite au présent procès-verbal ;**
- a écarté les enveloppes d'acheminement des votes non-conformes et a mentionné sur chacune le motif de rejet. **Les enveloppes écartées sont annexées au procès-verbal ;**
- a introduit chaque enveloppe de vote dans l'urne correspondante, après l'émargement en face du nom de chaque électeur ;
- a fait procéder au dépouillement des votes par les scrutateurs, dans les conditions prévues aux articles 65 (deuxième et troisième alinéas) et 66 du code électoral.

Les bulletins non retenus dans le résultat et les enveloppes non réglementaires sont annexés au procès-verbal, le motif de rejet, paraphé par les membres de la COE, est mentionné sur chaque document écarté.

Le résultat est consigné, par catégorie et le cas échéant par sous-catégorie, dans les tableaux suivants.

LENF Q. Li 6 2

Tableau n° 1

**CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS-CATEGORIE : DE 0 À 9 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	502
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	35
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	467

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	472
E	Blancs et nuls	62
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	14
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	8
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	22
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	0
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	6
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	11
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	410

« VF Q.Li - B

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
GUILLAUMÉ	OLIVIER	406
BECKER	EDWIGE	398
WINDELS	SANDRINE	401

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		21
NOM	Prénom	
GUILLAUMÉ	OLIVIER	
WINDELS	SANDRINE	
BECKER	EDWIGE	

ce VP O.Li B 4

Tableau n° 2

**CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	52
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	6
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	46

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	46
E	Blancs et nuls	7
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	2
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	3
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	0
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	1
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	39

45 VF D. Li B 5

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
FEYTIT	BENOIT	37
BERNARD	LIONEL	39
BEDIER	JEROME	38
JAA	MUSTAPHA	37

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		16
NOM	Prénom	
BERNARD	LIONEL	
BEDIER	JEROME	
FEYTIT	BENOIT	
JAA	MUSTAPHA	

re VF Q. Li B⁶

Tableau n° 3

**CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 49 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	150
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	7
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	143

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	143
E	Blancs et nuls	20
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	8
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	3
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	0
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	8
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	0
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	1
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	0
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	123

L'VF Q. Li B 7

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
PUYPEROUX	PATRICE	120
VALACHE	MICHEL	119
GODDET	STEPHANIE	120
CAILLERE	DELPHINE	121

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		13
NOM	Prénom	
CAILLERE	DELPHINE	
PUYPEROUX	PATRICE	
GODDET	STEPHANIE	
VALACHE	MICHEL	

LCIF Q. Li B 8

Tableau n° 4

CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 50 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	37
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	2
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	35

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	35
E	Blancs et nuls	4
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	1
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	1
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	0
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	0
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	1
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	31

se VF Φ . Li \rightarrow 9

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
FRANTZ	JEROME	31
DE COLOMBEL	GILLES	31
DUCOTTET	ELISABETH	31
SIMONIN-BRAUN	MARIE-LAURE	31

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		15
NOM	Prénom	
FRANTZ	JEROME	
DE COLOMBEL	GILLES	
DUCOTTET	ELISABETH	
SIMONIN-BRAUN	MARIE-LAURE	

LCVF Q. Li  10

Tableau n° 5

**CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 9 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	1558
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	106
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	1452

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	1454
E	Blancs et nuls	235
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	124
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	29
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	15
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	47
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	2
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	3
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	15
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	1219

2017  11

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
LUPANCIUC	GALINA	1131
BAENA	ARMEL	1132
LE BELLEGUY	FLORINE	1137
DEL BARRIO	REGINE	1129
GOMPERTZ	OLIVIER	1133
FOLLEAS	MATTHIEU	1113
SOULARUE	GERARD	1108
BABRON FRANCHIC	YANNICK	1115
GUBANSKI	ROGER	1107
ROUX	PASCALE	1120
LAJEUNIE	ISABELLE	1109
DEBAILLEUL	EMMANUELLE	1115
GIGNOUX	AUDE	1118
JAMIN	REGIS	1106

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		28
NOM	Prénom	
LE BELLEGUY	FLORINE	
GOMPERTZ	OLIVIER	
BAENA	ARMEL	
LUPANCIUC	GALINA	
DEL BARRIO	REGINE	
ROUX	PASCALE	
GIGNOUX	AUDE	
DEBAILLEUL	EMMANUELLE	
BABRON FRANCHIC	YANNICK	
FOLLEAS	MATTHIEU	
LAJEUNIE	ISABELLE	
SOULARUE	GERARD	
GUBANSKI	ROGER	
JAMIN	REGIS	

LCIFQ. U - B

Tableau n° 6

**CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	184
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	6
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	178

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	179
E	Blancs et nuls	24
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	9
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	5
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	2
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	6
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	0
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	2
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	155

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
PONTHIER	PATRICK	153
RIGAL	JEAN-PAUL	149
TUFFIER	JEAN-LUC	155
KARPELES	JEAN-CLAUDE	150
LITTON	MARIE-CHRISTINE	153
MALINBAUM	SOUMIA	152
KESPY YAHY	CLAUDIA	153
OGHLI	MARIE-CHRISTINE	151
CAVALLARI	GILLES	152

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES	
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>	
	37
TUFFIER	JEAN-LUC
PONTHIER	PATRICK
LITTON	MARIE-CHRISTINE
KESPY YAHY	CLAUDIA
MALINBAUM	SOUMIA
CAVALLARI	GILLES
OGHLI	MARIE-CHRISTINE
KARPELES	JEAN-CLAUDE
RIGAL	JEAN-PAUL

LCVF CR. LI 14

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION¹

OBSERVATIONS/RÉCLAMATIONS GÉNÉRALES

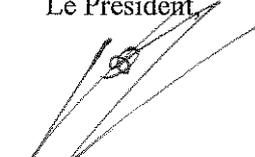
Fait à Paris le 10 novembre 2016 à 15 heures 30.

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

- au préfet de département du siège de la chambre, accompagné des listes d'émargement ;
- au ministre de la justice ;
- au ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Les membres de la Commission d'organisation des élections :

Le Président


Virginie FRANÇOIS

L'adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris,


Léo CHAUSSABEL

Le représentant du président du tribunal de commerce de Paris,

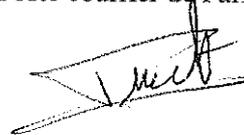
Michel HÉMONNOT

¹ Exemple : le nombre de plis « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribués à un scrutin (...)

Le représentant de la chambre régionale de commerce
et d'industrie de Paris Île-de-France,

Pierre DESCHAMPS

Le représentant du directeur
de la Poste courrier de Paris,



Laurent ISSERTE

Les secrétaires,



Philippe DO NGOC

Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI



Thomas DENFER